

Résolution 917

Covid-19 : soutenir les associations œuvrant en première ligne

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- la pandémie de Covid-19 et la crise économique et sociale qui s’ensuit, qui génère une augmentation de la précarité dans le canton ;
- le travail indispensable des associations œuvrant sur le terrain en soutien à ces populations précarisées ou fragilisées ;
- l’importante augmentation de la demande à laquelle font face ces associations,

invite le Conseil d’Etat

à déposer, d’ici à la prochaine session du Grand Conseil, des projets de lois ouvrant des crédits extraordinaires, au titre de subventions cantonales de fonctionnement, aux organisations, notamment dans les domaines de l’aide alimentaire, des aides sociales, de la santé, de l’asile ou de la lutte contre les violences sexistes, qui sont engagées dans la prise en charge des besoins sociaux et sanitaires des populations précarisées ou fragilisées par la crise économique et sociale.